



La politique culturelle du Département sur les territoires

Communauté de Communes du

**Kreiz Breizh**

*Côtes d'Armor*  
*le Département*





## Édito

Les politiques culturelles sont à un nouveau tournant de leur histoire.

En effet, notre devoir respectif de bonne gestion nous conduit indubitablement à renforcer et repenser notre engagement commun pour la culture.

Le Département des Côtes d'Armor a récemment marqué son volontarisme en "sanctuarisant" le budget consacré à cette compétence.

À vos côtés, nous voulons désormais initier une nouvelle démarche partenariale pour donner une plus grande visibilité, sur le long terme, à tous les acteurs du secteur. Jusqu'à présent, nous œuvrions ainsi souvent avec des objectifs convergents mais des contraintes spécifiques qui rendaient une approche globale difficile.

Dans une logique d'équité entre l'ensemble des territoires costarmoricains, en concertation, nous désirons donc définir une feuille de route partagée pour les années à venir.

Grâce à ce cap fixé, nous pourrons ensuite plus facilement permettre à nos collectivités, à nos associations, de se projeter en matière de financements et de soutiens. Il sera dès lors plus simple de développer des projets culturels forts et de nous focaliser sur la qualité des prestations offertes au public.

En organisant les États généraux des politiques culturelles, nous nous saisissons de ces questions en réunissant les collectivités autour d'un même sujet : les politiques culturelles de demain sur les territoires costarmoricains. Ces États généraux impulseront une dynamique commune en réinterrogeant les objectifs de chacun.

C'est à nous, collectivités et établissements publics de coopération intercommunale, de commencer l'écriture d'un nouveau chapitre, d'une nouvelle démarche de proximité où la culture crée aussi du lien avec les autres politiques publiques, en particulier le social, mais aussi l'éducation, la jeunesse et l'environnement.

Président du Département des Côtes d'Armor,  
Député européen

## Sommaire

- p3 Département / EPCI :**  
un partenariat à renforcer,  
une ambition partagée  
pour les arts et la culture
- p7 Communauté de Communes  
du Kreiz Breizh**  
État des lieux des interventions  
culturelles du Département en 2016
- p8 1.**  
Les interventions  
volontaristes du Département
- p16 2.**  
Les compétences culturelles  
obligatoires pour le Département



## Département / EPCI : un partenariat à renforcer, une ambition partagée pour les arts et la culture

À l'heure où la loi NOTRe a redistribué les compétences entre collectivités et où la carte administrative des Côtes d'Armor vient d'être redessinée, le Département impulse, à l'échelle de son territoire, une réflexion autour de l'action publique en faveur des arts et de la culture.

Ainsi, les États généraux des politiques culturelles se veulent une démarche de dialogue et de concertation envers les collectivités et les acteurs culturels pour réfléchir et mettre en œuvre une action culturelle dynamique et ambitieuse sur les territoires.

# Un contexte législatif et administratif nouveau

## La loi NOTRe et le partage des compétences

La loi NOTRe définit la culture comme une compétence partagée entre les différents niveaux de collectivités et les établissements publics de coopération intercommunale. Pour les Départements, elle réaffirme les Archives Départementales et la lecture publique comme compétences obligatoires.

## Un territoire administratif en mutation

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le territoire costarmoricain compte 8 intercommunalités au lieu de 35. Chaque nouveau territoire ainsi constitué doit aujourd'hui construire son projet et se positionner sur les politiques qu'il souhaite mettre en œuvre à titre obligatoire, facultatif ou optionnel.

## Un engagement du Département au-delà des compétences obligatoires

Le Département a défini trois axes d'intervention prioritaires :

### ■ l'accompagnement de l'émergence artistique et de la création contemporaine

Objectif : permettre aux artistes émergents de structurer et développer leurs projets

### ■ le soutien à la présence artistique sur les territoires ainsi qu'aux projets culturels de territoire

Objectif : aider les manifestations culturelles, les centres culturels, le spectacle vivant, les projets autour des arts visuels, des musiques actuelles, du cinéma, de la culture bretonne et gallèse...

### ■ l'aide soutenue à la médiation culturelle en direction des publics

Objectif : accompagner le public dans la découverte et la compréhension des œuvres

## Ça bouge aussi à l'échelle régionale

Instance issue de la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM), la Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) a acté la création expérimentale du Conseil des Collectivités pour la Culture en Bretagne (3CB). Celui-ci est composé du Conseil Régional de Bretagne, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, des 4 Départements bretons, des métropoles et villes-centres. Son objectif est de réaliser un état des lieux et de proposer un diagnostic pour les politiques culturelles de demain à l'échelle de la Bretagne.



# Une ambition : définir un nouveau mode de gouvernance

Avec les États généraux des politiques culturelles, le Département des Côtes d'Armor engage un processus de travail concerté. L'objectif est d'inciter les acteurs publics au développement de partenariats nouveaux et ainsi de déployer une nouvelle forme de gouvernance pour les politiques culturelles. La réflexion s'inscrit dans un principe de continuité politique et géographique, dans un contexte législatif et budgétaire donné.

## En résumé

### **Nouvelle organisation territoriale**

8 EPCI au lieu de 35



### **Des compétences obligatoires, facultatives et optionnelles redéfinies**



**Une approche co-construite et décloisonnée des problématiques culturelles** pour définir des objectifs et des moyens communs



# Les États généraux: une réflexion en 2 actes

---

## Acte 1

### Travaux avec les acteurs publics

*Du 6 mars au 20 avril 2017:*  
rencontres territoriales sur les 8 territoires  
intercommunaux

*Juin 2017:* restitution plénière  
à l'ensemble des participants

---

## Acte 2

### Travaux avec les acteurs culturels des territoires

*Automne 2017:* rencontres territoriales avec  
les acteurs associatifs, culturels et artistiques

## Aujourd'hui:

3 objectifs pour la réunion territoriale  
de la Communauté de Communes du Kreiz Breizh

**1**

Présenter les axes d'intervention culturelle  
du Département sur les territoires

**2**

Proposer de nouveaux modes de collaboration entre  
le Département et les autres acteurs publics

**3**

Préparer la restitution plénière

# Kreiz Breizh

## État des lieux des interventions culturelles du Département en 2016

Afin de lancer la réflexion, le Département propose ici une cartographie de la politique culturelle qu'il a déployée, en 2016, sur le territoire de la Communauté de Communes du Kreiz Breizh (politiques volontaristes et obligatoires). Cette vision détaillée, chiffrée et géolocalisée donne une lisibilité aux interventions départementales. Elle pourra servir d'appui aux échanges.

## 1

## Les interventions volontaristes du Département

La politique culturelle départementale couvre l'ensemble des champs artistiques et des filières : musique, spectacle vivant, cinéma, arts plastiques, lecture publique, cultures bretonne et galloise.

### 1.1 Le soutien à l'émergence artistique et à la création contemporaine

Cette politique permet de soutenir les artistes dans leurs activités de création (spectacle vivant, cinéma, arts plastiques...). Elle encourage également l'implantation de structures professionnelles d'accompagnement des artistes (d'un point de vue administratif, juridique et économique) comme les bureaux de production.

### Communauté de Communes du Kreiz Breizh

Le soutien du Département à l'émergence artistique et à la création contemporaine

Côtes d'Armor  
1 428 500 €


Communauté de Communes du Kreiz Breizh

10 500 €

2016



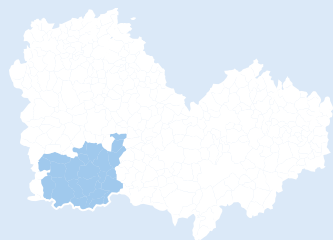
**Le détail des aides**

		Commune	Dossier	Bénéficiaire	Montant
 Artistes, compagnies et aides à la structuration	<b>Rostrenen</b>		Compagnie des Musiques Têtues Projets 2016	Compagnie des Musiques Têtues	<b>8 000 €</b>
	<b>Saint-Nicolas-du-Pélem</b>		Compagnie Les Fileurs d'écoute – Projets 2016	Compagnie Les Fileurs d'écoute	<b>2 500 €</b>



Communauté de Communes du Kreiz Breizh

Côtes d'Armor



## 1. Les interventions volontaristes du Département

### 1.2

#### L'accompagnement à la présence artistique et aux projets culturels de territoire

Dans un principe de démocratie culturelle, cette politique tend à favoriser la rencontre des publics, des œuvres et des artistes sur le territoire. Elle vise en outre à proposer une offre culturelle riche, diversifiée et accompagnée.

##### Projets et structures concernés

Les manifestations culturelles d'envergure départementale

Les centres culturels et les scènes labellisées (la Passerelle et le Carré Magique)

Les arts visuels

Le cinéma et l'audiovisuel

Les musiques actuelles

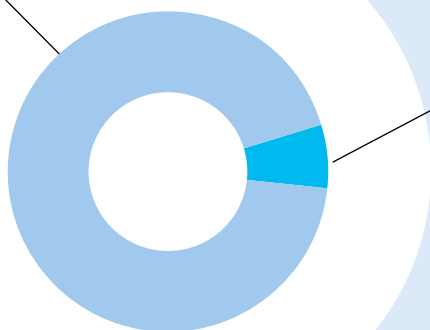
Les projets culturels de territoire

Les cultures bretonne et galloise

## Communauté de Communes du Kreiz Breizh

### L'accompagnement du Département à la présence artistique et aux projets culturels de territoire

Côtes d'Armor  
1 447 911 €



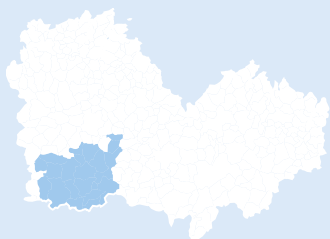
Communauté de Communes du Kreiz Breizh

96 358 €



2016

### Le détail des aides




Côtes d'Armor



Communauté  
de Communes  
du Kreis Breizh

Commune	Dossier	Bénéficiaire	Montant
 Cercles et bagadoù	Rostrenen Cercle Kelc'h Kelliég Rostren – Changement de catégorie 2016	Cercle Kelc'h Kelliég Rostren	<b>2 000 €</b>
 Valorisation / Promotion	Rostrenen La Fiselerie – Projets culturels 2016	La Fiselerie	<b>18 000 €</b>
	Rostrenen Div Yezh Breizh Rostrenen – Projet 2016	Div Yezh Breizh	<b>4 000 €</b>

## Le détail des aides

	Commune	Dossier	Bénéficiaire	Montant
 Cinémas, lieux et associations	<b>Mellionnec</b>	Ty Films – Rencontres cinéma documentaire 2016	Ty Films	<b>29 000 €</b>
	<b>Mellionnec</b>	Ty Films – Coordination – Mois du doc 2016	Ty Films	<b>12 500 €</b>
	<b>Mellionnec</b>	Ty Films – Mois du doc 2016	Ty Films	<b>12 858 €</b>
	<b>Rostrenen</b>	Association Ciné Breiz – Mois du doc 2016	Ciné Breiz	<b>300 €</b>
 Expositions, lieux et associations d'aménagement	<b>Lanrivain</b>	Dialogue avec la nature – Lieux mouvants 2016	Association Dialogue avec la nature	<b>9 000 €</b>
	<b>Lanrivain</b>	DROM Brest – Projets 2016	DROM	<b>3 000 €</b>
 Manifestations / Festivals	<b>Rostrenen</b>	Osmose Rostrenen	Association Osmose	<b>700 €</b>
	<b>Rostrenen</b>	Osmose Rostrenen – Rencontres Musicales Kreiz Breizh 2016	Association Osmose	<b>2 500 €</b>
	<b>Saint-Gelven</b>	Les Repris de Justesse – Festival 2016	Les Repris de Justesse	<b>1 500 €</b>
	<b>Mellionnec</b>	Association Ligne de légende – Empreintes d'artistes le long du Canal de Nantes à Brest	Association Ligne de légende	<b>1 000 €</b>

## 1. Les interventions volontaristes du Département

# 1.3

## L'aide à la médiation culturelle et artistique en direction des publics

Spécifiquement dédiée à la transmission et à l'accompagnement des publics autour des œuvres, cette action revêt tantôt un caractère obligatoire (encadré par le législateur), tantôt un caractère volontariste impulsé par la collectivité départementale.

### Les projets et structures concernés

#### LES SCHÉMAS DÉPARTEMENTAUX D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

La loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales a permis au Département d'élaborer, dans un cadre réglementaire, trois schémas départementaux de développement des enseignements artistiques dans les domaines de la musique, de la danse et du théâtre.

À partir de 2017, la collectivité met en œuvre, de façon volontariste, un 4<sup>e</sup> schéma pour l'enseignement des arts plastiques.

Ces 4 schémas touchent chaque année **15 000 élèves et participants**.

#### LES DISPOSITIFS D'ÉDUCATION AU CINÉMA

Conçus à l'échelle nationale et coordonnés au niveau départemental, les dispositifs "École et cinéma" et "Collège au cinéma" concernent **18 000 élèves en Côtes d'Armor**. Ils allient découverte d'œuvres, fréquentation des lieux de diffusion culturelle, travail pédagogique et formation des enseignants. Ces projets résultent d'un pilotage commun entre la Direction Académique des Côtes d'Armor, la DRAC Bretagne et le Département des Côtes d'Armor, avec une coordination associative.

Montant total des dispositifs École et Cinéma en 2016: **24 524 €**

#### LES CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS

Elles visent à développer la connaissance et la pratique artistique des élèves de collège, sur des temps scolaires aménagés. Chaque classe travaille sur un champ artistique déterminé (musique, danse, théâtre, cinéma), en partenariat avec une structure culturelle spécialisée.

En Côtes d'Armor, deux classes sont soutenues: la première au collège Jean-Richepin de Pléneuf-Val-André (musique) et la deuxième au collège Léonard-de Vinci de Saint-Brieuc (théâtre).

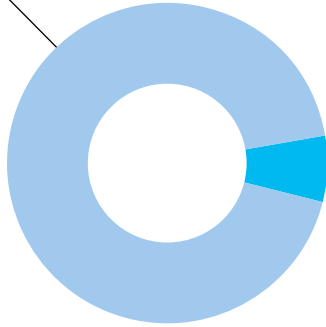
Un développement de ce dispositif sur les champs artistiques non explorés pourrait être réalisé en direction de nouveaux établissements.

#### LES RÉSIDENCES ARTISTIQUES

Il s'agit d'installer une équipe artistique au sein d'un collège, autour d'un projet de création auquel les élèves sont associés (atelier, mise en pratique, action culturelle...). Ce projet implique une collaboration entre l'établissement scolaire (et son équipe pédagogique), une équipe artistique et un opérateur culturel, porteur de la demande et bénéficiaire des financements institutionnels. La sélection des classes s'opère via un appel à projets.

## Le soutien du Département à la médiation culturelle et artistique

Côtes d'Armor  
1 264 878 €

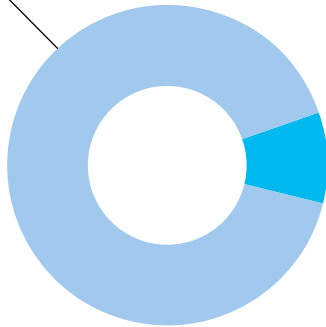


### SCHÉMAS DÉPARTEMENTAUX

Communauté de Communes du Kreiz Breizh

89 372 €

Côtes d'Armor  
24 524 €



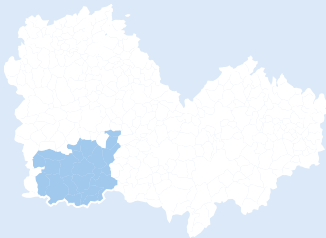
### ÉCOLE ET CINÉMA

Communauté de Communes du Kreiz Breizh

2 404 €

2016





Côtes d'Armor



Communauté  
de Communes  
du Kreiz Breizh



### Le détail des aides

	Commune	Dossier	Bénéficiaire	Montant
 Schéma départemental danse	<b>Rostrenen</b>	École de danse, de musique et de théâtre du Kreiz Breizh – Danse 2016	École de danse, de musique et de théâtre du Kreiz Breizh	<b>13 289 €</b>
 Schéma départemental musique	<b>Rostrenen</b>	École de musique, de danse et de théâtre du Kreiz Breizh – Musique 2016	École de danse, de musique et de théâtre du Kreiz Breizh	<b>61 576 €</b>
	<b>Rostrenen</b>	CDC Kreiz Breizh – École de musique et danse – Postes 2016	École de danse, de musique et de théâtre du Kreiz Breizh	<b>12 400 €</b>
 Schéma départemental théâtre	<b>Rostrenen</b>	École de danse, de musique et de théâtre du Kreiz Breizh – Théâtre 2016	École de danse, de musique et de théâtre du Kreiz Breizh	<b>2 107 €</b>
 École & cinéma		École Glomel		<b>769 €</b>
		École Kergrist-Moëlou		<b>243 €</b>
		École Laniscat		<b>216 €</b>
		École Maël-Carhaix		<b>465 €</b>
		École Mellionnec		<b>290 €</b>
		École Plouguernével		<b>421 €</b>
		<b>TOTAL</b>		<b>2404 €</b>

## 2

## Les compétences culturelles obligatoires pour le Département

Le Département des Côtes d'Armor s'est inscrit dans l'histoire de la décentralisation culturelle en France, faisant de la culture un marqueur fort de sa politique au service des territoires et des Costarmoricains. Ses compétences culturelles obligatoires couvrent la lecture publique, les Archives Départementales et la mise en œuvre d'un schéma départemental de développement des enseignements artistiques.

## 2.1

### La lecture publique et la Bibliothèque départementale des Côtes d'Armor

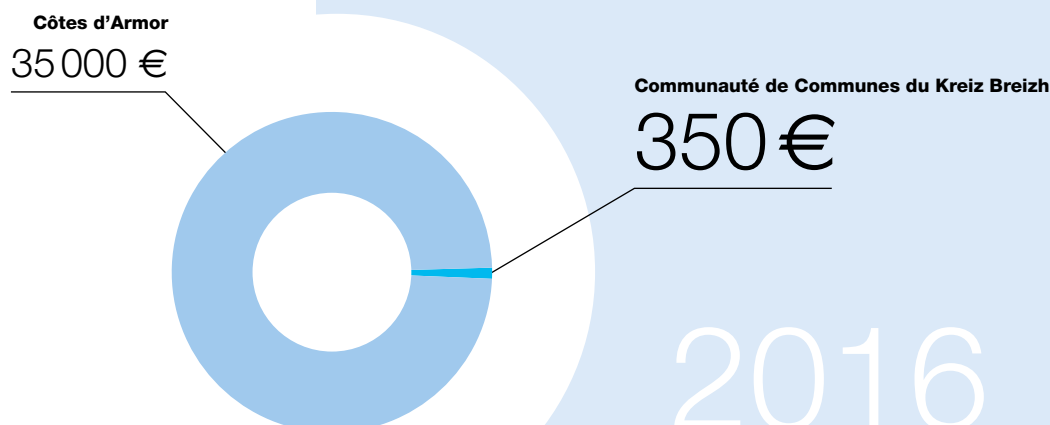
La Bibliothèque départementale des Côtes d'Armor (BCA) accompagne les collectivités costarmoricaines dans la création et le développement de bibliothèques de lecture publique. En parallèle, elle assure une desserte documentaire des bibliothèques du département, elle propose des formations initiale et continue des personnels, elle soutient et coordonne différentes animations.

#### LE SOUTIEN À LA FORMATION

Portant sur différents thèmes, les actions de formation s'adressent aux personnels des 250 bibliothèques du département. Gratuites, les **40 journées de formation** proposées en 2016 représentent un coût de **35 000 € pour la BCA**. Elles ont concerné **400 participants**.

## Communauté de Communes du Kreiz Breizh

### Le soutien du Département à la formation dans les bibliothèques





**Les formations proposées par la BCA en 2016**

Ville	Numérique	Animation	Littérature Jeunesse	Littérature Adulte	Bibliothéconomie	Autre	Total
Rostrenen	1						
Saint-Nicolas-du-Pélem	1	1		1			
Nombre de stagiaires Communauté de Communes du Kreiz Breizh	2	1		1			4
Nombre de stagiaires en Côtes d'Armor	68	128	56	97	36	15	400

**LE SOUTIEN AUX ANIMATIONS DANS LES BIBLIOTHÈQUES**

L'attractivité d'une bibliothèque publique passe désormais par la proposition d'événements culturels autant que par la qualité de ses collections et de ses locaux. Pour répondre à cet enjeu, la BCA propose et coordonne différents projets dans une logique de co-construction et de co-financement.

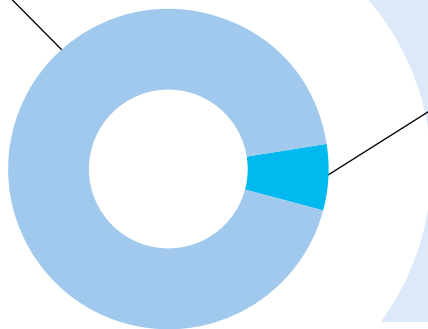
**Communauté de Communes du Kreiz Breizh**

**Le soutien du Département aux animations dans les bibliothèques**

Côtes d'Armor  
94 671 €

Communauté de Communes du Kreiz Breizh

6 520 €

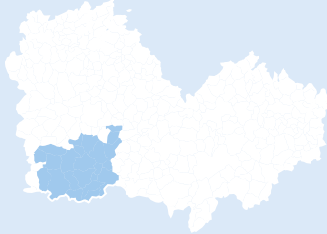


2016

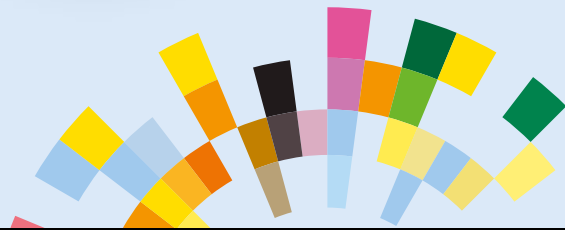
# Communauté de Communes du Kreiz Breizh

## Le soutien du Département aux animations dans les bibliothèques

Côtes d'Armor



Communauté  
de Communes  
du Kreiz Breizh



## Le détail des aides

Animations	Soutiens alloués sur la Communauté de Communes du Kreiz Breizh	Budget global en Côtes d'Armor	Bibliothèques concernées sur la Communauté de Communes du Kreiz Breizh	Bibliothèques concernées en Côtes d'Armor
<b>Aide à la médiation culturelle par prêts gratuits aux bibliothèques</b> Sélections thématiques en jeunesse, cinéma d'animation, mangas adultes, lecture à voix haute, outils d'animation, expositions	<b>1 710 €</b>	<b>50 000 €</b>	Laniscat (2 prêts) Maël-Carhaix Rostrenen (4) Saint-Nicolas-du-Pélem (3)	<b>292 prêts au total</b>
<b>Liseuses et consoles de jeux</b>	<b>217 €</b>	<b>5 000 €</b>	Rostrenen (1 prêt)	<b>23 prêts</b>
<b>Littératures japonaises</b>	<b>1 065 €</b>	<b>16 000 €</b>	Saint-Nicolas-du-Pélem (3 actions)	<b>45 actions</b>

Animations	Soutiens alloués sur la Communauté de Communes du Kreiz Breizh	Budget global en Côtes d'Armor	Bibliothèques concernées sur la Communauté de Communes du Kreiz Breizh	Bibliothèques concernées en Côtes d'Armor
<b>Prix littéraires : Litt'nature, Louis Guilloux, CEZAM</b> Achats de livres et rencontres d'auteurs dans les bibliothèques	<b>3 528 €</b>	<b>15 000 €</b>	Rostrenen St-Nicolas-du-Pélem (3 actions)	<b>17</b>
<b>Co-financement de concerts dans les bibliothèques</b>		<b>4 000 €</b>		<b>7</b>
<b>Coopération avec Le mois du film documentaire</b>		<b>3 000 €</b>		<b>21</b>
<b>Préparation du projet sur l'écriture « de ses origines à aujourd'hui »</b>				<b>17</b>

## 2. Les compétences culturelles obligatoires pour le Département

### 2.2 Les Archives Départementales

Les Archives Départementales déploient des missions réglementaires de collecte, conservation, classement et valorisation du patrimoine archivistique. Elles détiennent un fonds unique, mémoire de l'identité du territoire costarmoricain et de ses habitants.

En 2017, les Archives Départementales mettent en œuvre de nouveaux projets :  
**développement de l'offre numérique** : mise en ligne de nouvelles vues numérisées, refonte et enrichissement du site Internet

**accroissement de l'action pédagogique et culturelle en direction des territoires** : accueil de classes aux Archives Départementales, déplacement dans les établissements scolaires, expositions itinérantes sur panneaux et conseil en archivage auprès des services administratifs

**extension du bâtiment** : tout en offrant de bonnes conditions de conservation des documents et d'accueil du public, le bâtiment nécessite une rénovation partielle (1 250 m<sup>2</sup> d'espaces existants à rénover) et la construction sur le site d'une extension (2 160 m<sup>2</sup>), en liaison fonctionnelle et architecturale avec l'existant. Cette opération devrait s'achever avant la fin de l'année 2020. Le concours d'architecte sera lancé dès la fin du premier trimestre 2017. Son coût prévisionnel est de 7 600 000 € TTC.

## 2. Les compétences culturelles obligatoires pour le Département

### 2.3

#### Des sites culturels départementaux au service des territoires

#### Zoom sur le domaine de l'abbaye de Bon Repos

SAINT-GELVEN

Acquis par le Département en 2014, le domaine départemental de Bon Repos est situé sur les bords du canal de Nantes à Brest. Son abbaye de fondation cistercienne, fondée en 1184, est protégée au titre des Monuments Historiques. Le site est géré et animé par l'association des Compagnons de Bon Repos dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens.

#### Quelques chiffres

40 hectares de domaine  
100 000 visiteurs par an en visite libre sur le site  
14 000 entrées payantes pour la visite de l'abbaye  
12 000 spectateurs au spectacle son et lumière conçu et animé par l'association Racines d'Argoat (données 2016)

#### Soutiens financiers

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

69 000 € au titre du fonctionnement

16 000 € au titre des aides à l'emploi

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH

10 000 € pour l'activité de l'association

20 000 € d'aide à l'emploi

Le Département des Côtes d'Armor possède 6 domaines départementaux :

- le domaine de la Roche Jagu (Plœzal)
- le château du Guildo (Créhen)
- le château de la Hunaudaye (Plédéliac)
- le domaine de Beauport (Paimpol)
- le domaine de Bon Repos (Saint-Gelven)
- la villa Rohannec'h (Saint-Brieuc).

Facteurs de rayonnement et de développement des territoires, ces sites partagent une vocation culturelle, sociale, éducative et touristique. Ils contribuent à la diffusion d'une offre culturelle dynamique, équilibrée, de qualité et séduisante fondée sur une programmation dense et des projets culturels identifiés.

#### Une structure unique pour le développement des sites

Le Département a affiché l'ambition de valoriser ses domaines départementaux dans le cadre d'une démarche partenariale forte. Un rapprochement fonctionnel de ces sites est programmé pour former une entité garante de la mise en œuvre d'un projet de développement ambitieux, apte à impulser de nouveaux partenariats.

Dans cette logique, le Département propose de les réunir au sein d'une structure unique ayant vocation à être ouverte aux partenaires publics.

#### Vers une gouvernance commune des sites culturels départementaux

L'intégration des sites dans un schéma de fonctionnement et de développement commun vise à mobiliser les richesses patrimoniales au service d'une nouvelle dynamique des territoires majoritairement ruraux.

#### Ce projet se fonde sur trois axes :

- connaître, conserver et transmettre le patrimoine culturel (promouvoir l'étude et la conservation du patrimoine, favoriser l'appropriation collective d'un héritage culturel unique)
- placer les propriétés départementales au cœur des enjeux culturels et citoyens (agir en qualité d'opérateur culturel au service des territoires et des solidarités ; développer une politique des publics cohérente et dynamique)
- générer et conforter un écosystème économique autour des sites culturels (capitaliser sur l'image et le sens ; mettre en tourisme l'offre culturelle).

## 2. Les compétences culturelles obligatoires pour le Département

### 2.4 La place de la culture dans la politique Éducation du Département

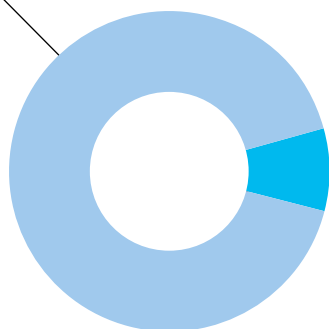
Depuis plusieurs années, le Département intervient auprès des collèges pour leur permettre de décliner leur projet d'établissement. Ainsi, des dispositifs tels que "Mieux réussir au collège", le soutien pour les fonds des CDI, l'accompagnement de certains enseignements (sections sportives, galeries d'art...) se sont poursuivis jusqu'à la fin de l'année scolaire 2015/2016.

Depuis la rentrée scolaire 2016/2017, le partenariat Département/collèges est interrogé à l'appui d'une contractualisation, sans remettre en question l'enveloppe budgétaire dévolue au soutien de ces actions.

### Communauté de Communes du Kreiz Breizh

#### Le dispositif "Mieux réussir au collège" en faveur de projets culturels

Côtes d'Armor  
76618 €

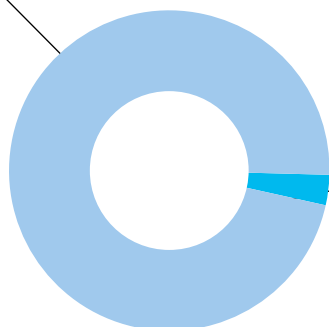


#### COLLÈGES PUBLICS

Communauté de Communes du Kreiz Breizh

6 839 €

Côtes d'Armor  
46624 €



#### COLLÈGES PRIVÉS

Communauté de Communes du Kreiz Breizh

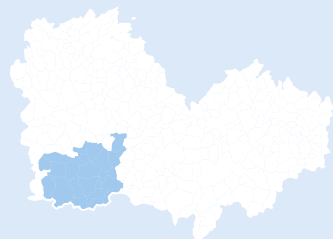
1 432 €

2016

## Le détail des aides

Communauté  
de Communes  
du Kreiz Breizh

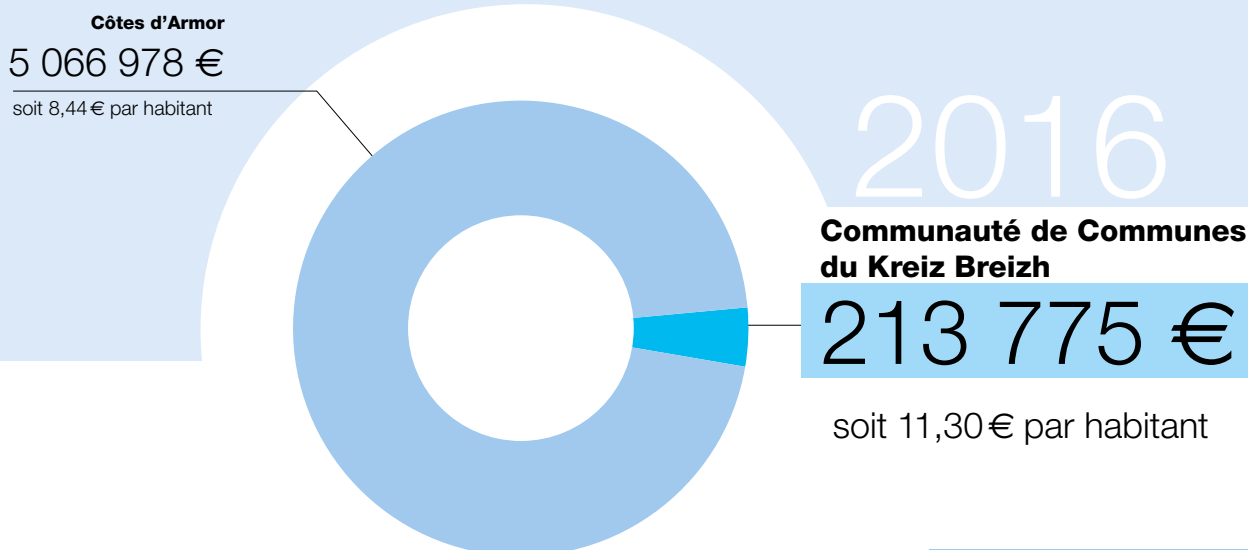
Côtes d'Armor



	Lecture et écriture		Théâtre, spectacle		Danse, musique		Arts plastiques, peinture		Photographie		Cinéma		"Collège au cinéma"		Récits de voyages, histoire		Total	
	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"	Coût total	Crédits "Mieux Réussir"		
<b>Collèges privés</b>																		
Rostrenen			1 290,09 €	1 290,09 €	268 €	141,91 €												1 432 €
																		Total 1 432 €
<b>Collèges publics</b>																		
Rostrenen	245,40 €	245,40 €	2 139,80 €	2 139,80 €	2 500 €	2 500 €												4 885,20 €
St-Nicolas-du-Pélem			1 081,50 €	1 081,50 €	325 €	325 €									547 €	547 €		1 953,50 €
																		Total 6 838,70 €

La politique culturelle du Département sur les territoires

## Le budget total des aides attribuées sur le territoire de la Communauté de Communes du Kreiz Breizh



### Une inter-territorialité nécessaire à la “fabrique des territoires”

*Les pratiques culturelles évoluent, les esthétiques se croisent et les mobilités technologiques et humaines transforment les rapports aux territoires de la culture. Accéder à la culture pour les personnes ne peut se limiter à une offre culturelle ou à une question d'équipements, qu'ils soient intercommunaux, métropolitains ou de labels nationaux. Des assemblages inter-personnels sont à réinventer entre artistes, opérateurs, habitants de nos territoires ruraux, urbains, périurbains; des articulations sont à régénérer entre ville et campagne d'autant que 95% de nos concitoyens vivent dans un mode de vie périurbain. Une inter-territorialité (et une “inter-gouvernementabilité”) est à construire dans laquelle les Départements ont un rôle culturel prépondérant à jouer comme “pouvoir local intermédiaire” entre de vastes régions d'aménageurs spatiaux et des intercommunalités redéfinissant leurs contours territoriaux qui ne peuvent et ne doivent les enfermer. Engager des coopérations culturelles inter-territoriales sont factrices d'échanges, d'enrichissement et plus prosaïquement de mobilité sociale, d'économie et d'emplois non délocalisables.*

-Extrait de la déclaration

“Rendre obligatoire un exercice partagé de la compétence culturelle”

CULTURE ET DÉPARTEMENT

**Ensemble,  
nous pouvons impulser  
une nouvelle dynamique  
culturelle et artistique**

#### VOS CONTACTS POUR EN ÉCHANGER

Département des Côtes d'Armor  
Direction développement  
territorial et citoyenneté  
Service culture et éducation  
Tél. 02 96 77 32 61

#### VOTRE PROCHAIN RENDEZ-VOUS

États généraux  
des politiques culturelles  
Rencontre plénière  
en juin 2017

**Côtes d'Armor**  
le Département



# Kreiz Breizh

